

[REPLAY FRANCE TV] Thomas Sotto a reçu aujourd'hui dans les 4 vérités Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT

Thomas Sotto reçoit aujourd'hui dans les 4 vérités Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT.

C'est le sujet incontournable de ces dernières semaines : les punaises de lit sont au cœur des préoccupations des Français. Sur les réseaux sociaux, les images de punaises de lit dans les transports en commun, au cinéma ou autres lieux publics se multiplient et l'inquiétude aussi ! Seront-elles bientôt présentes en entreprise ? « Ça peut l'être. (...) Le mieux est de pouvoir en parler avec les délégués et voir collectivement comment cela peut être traité », explique Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, invitée des 4 Vérités, le 05 octobre 2023, sur France 2. Il n'y a « pas de recrudescence » de la présence de punaises de lit dans les transports publics, a déclaré le ministre des Transports, Clément Beaune, mercredi 04 octobre. Ajoutant qu'il y avait « zéro cas avéré » de ces insectes à la SNCF et à la RATP. « Je ne suis pas une spécialiste, on peut leur faire confiance, mais il faut être prudent et faire en sorte que s'il y a des foyers dans les domiciles, cela puisse être traité directement à la source », précise la responsable syndicale.

Succédant à Laurent Berger, Marylise Léon a pris ses fonctions en juin 2023, dans le sillage de la réforme des retraites. Dans la nuit de mercredi à jeudi 05 octobre, les syndicats et le patronat se sont rencontrés pour négocier une revalorisation des retraites complémentaires. Pour l'heure, un accord de principes sur une hausse de 4,9 % à partir du 1^{er} novembre aurait été trouvé. Les différentes organisations doivent se prononcer dans les prochains jours. « C'est une bonne avancée », estime la chef de file de la CFDT. « On est confiant, la délégation a fait du bon boulot et va proposer la signature », précise-t-elle. Le malus de 10 %, décote temporaire qui s'applique depuis 2019 sur les pensions de nombreux retraités, qui réunissaient pourtant toutes les conditions légales, sera aussi supprimé dès le 1^{er} décembre pour les nouveaux entrants, puis à partir d'avril 2024 pour l'ensemble des retraités concernés.

« L'État n'a pas à venir piocher »

La réforme des retraites permet à l'Agirc-Arrco d'engranger 22 milliards d'euros supplémentaires sur 15 ans. Le gouvernement réclame ainsi un à trois milliards annuels à l'Agirc-Arrco d'ici à 2030, pour financer la revalorisation des petites retraites du régime général. « C'est l'argent des salariés du secteur privé, dédié à leur retraite complémentaire, qui est géré par les organisations syndicales et patronales. L'État n'a pas son mot à dire sur cette partie. On a un enjeu de respect des prérogatives des uns et des autres », estime Marylise Léon. L'exécutif parle d'un devoir de « solidarité » entre régimes, nécessaire pour revenir à l'équilibre. « Le gouvernement fait comme si ce sujet n'existait pas. C'est l'argent des salariés qui ont cotisé, ce n'est pas l'argent du gouvernement. (...) Il n'a pas à venir piocher ». Pourrait-on aller jusqu'à des mobilisations sociales ? « On n'en est pas encore là », tempore-t-elle.

La priorité du moment ? « Le pouvoir d'achat ». La conférence sociale se tiendra le 16 octobre prochain. « On a bien l'intention d'être autour de la table pour dire combien le monde du travail a besoin de revalorisation, de reconnaissance, d'augmentation de salaire », souligne Marylise Léon.

Présenté par : Thomas Sotto, Marie Portolano

Marylise Léon

Liens utiles

[Les 4 vérités - Marylise Léon](#)